



Capellen, le 23 juillet 2019.

ABONNEMENTS HALL DE TENNIS HIVER 2019/2020

Cher joueur,
Chère joueuse,

Par la présente, nous avons le plaisir de vous adresser le formulaire de réservation des courts pour la saison d'hiver. En raison des nombreuses demandes de réservation, nous devons comme par le passé, fixer des règles de priorité.

1) Les abonnés de la saison dernière gardent une priorité sur le ou les courts qu'ils avaient réservés s'ils ont été membres du club pendant la saison été 2019. Toutefois le comité se réserve le droit de proposer un échange d'heure à ces derniers en cas de nécessité pour l'entraînement des meilleurs jeunes et des premières équipes.

2) Pour les heures disponibles l'ordre de priorité est le suivant :

- Les membres licenciés du club, ayant participé à des compétitions interclubs.
- Les membres résidents de la commune de Mamer.
- Les membres non licenciés.
- Les non-membres résidents de la Commune de Mamer.
- Les non-membres résidents d'une autre Commune.

3) Carte de membre « joueur » valable un an de saison à saison :

Les joueurs doivent s'acquitter de leur carte « joueur » pour jouer sur les installations du TC Cap on Line soit 25€ pour un membre adulte et 10€ pour un membre junior.

La saison hiver 2019/2020 se déroulera du **1^{er} octobre 2019 au 30 avril 2020** et sera interrompue pendant une semaine en raison de l'organisation du **27 décembre 2019 au 5 janvier 2020 inclus** de notre ***Tournoi Open Hiver***.

Durant la saison d'hiver et pendant les vacances scolaires, nous organiserons des **stages** pour enfants. Certaines heures réservées durant les journées de ces stages, nous emmènerons à réquisitionner les terrains réservés. Celles-ci pourront être compensées à une autre journée selon le souhait des personnes concernées. Ces stages auront lieu généralement de **10-00 à 12 :00 et de 13 :00 à 1600**

Nous vous demandons de bien vouloir nous renvoyer la fiche-réponse ci-dessous avant **le 4 septembre 2019** au cas où vous désirez maintenir votre abonnement de la saison d'hiver passée ou réserver une heure différente pour la saison prochaine. **L'ordre de priorité n'est valable qu'en fonction du respect de cette date limite d'inscription.**



Ces réservations ne seront toutefois prises en considération qu'après paiement impératif de la somme sur le compte :

CCPLLULL : IBAN LU05 1111 1513 0683 0000 TC Cap on Line

Avant le 4 septembre 2019.

TARIFS POUR LA LOCATION DE COURTS DANS LE HALL DE TENNIS.

1. Hiver (01/10/2019 au 30/04/2020) 1 heure par semaine.

a) lundi à vendredi

07.00 - 09.00	165€
09.00 - 12.00	245€
12.00 - 14.00	355€
14.00 - 17.00	300€
17.00 - 21.00	435€
21.00 - 23.00	300€

b) samedi

07.00 - 09.00	300€
09.00 - 20.00	435€

c) dimanche

07.00 - 09.00	300€
09.00 - 20.00	435€

Cette saison la réservation est toujours possible le dimanche après-midi. Toutefois le club se réserve le droit d'utiliser les terrains pour la compétition au maximum 5 fois dans la saison. Les heures seront alors remplacées ou remboursées au prix de 20€.

d) réservation individuelle d'un terrain pour 1 heure : 20€ (membre) et 25€ (non membre). Ces réservations se font par mail à alfred.pordan@tccaponline.lu ou info@tccaponline.lu ou par sms au +352 621 156 581.

2. Extension Hiver/été (2019/2020) 1 heure par semaine.

Le prix de l'abonnement se compose du prix de base **a, b** (jusqu'à 13h00), majoré de **200€**. Le prix total doit être payé lors de la souscription à l'abonnement d'hiver. En cas de nécessité absolue tenant à l'organisation de l'Ecole de Tennis à partir du 1/5/2017, **le Comité du TC Cap on line pourrait toutefois être obligé d'annuler l'abonnement à partir de cette date au jour et à l'heure accordés, en pareil cas, une heure de rechange sera proposée ou le supplément de 200€ remboursé.**



Ce type de réservation est toutefois impossible du Samedi 14h00 au dimanche soir en raison de la priorité donnée aux interclubs.

3. Les badges d'accès au hall vous seront remis sous paiement d'une caution de **25€** au secrétariat du club au début de la saison d'hiver. Les membres disposant déjà d'un badge, pourront le garder. Il sera reprogrammé par nos soins.

4. Suite au nouveau contrôle d'accès qui est lié à l'éclairage des terrains selon le créneau horaire choisi, il a été décidé lors de l'assemblée générale ordinaire le 27 octobre 2018, d'augmenter les tarifs hiver de **25 €/heure** en remplacement des jetons de lumières, facturés auparavant en supplément à 1 €/heure.

Le Comité du TC Cap on line.



SAISON D'HIVER 2019 - 2020

FICHE-REPONSE

Je soussigné(e)

Rue et no

Code postal Localité

Tél. privé : Tél. bureau :

Adresse email :
(Ecrire lisiblement)

- désire garder pour la saison d'hiver 2019-2020 les mêmes heures que la saison écoulée :

Le..... de à heures

Le..... de à heures

- désire en plus faire les réservations suivantes (sous condition que ces heures soient disponibles) :

Le..... de à heures

Le..... de à heures

- désire résilier :

Le..... de à heures

À renvoyer avant le **4 septembre 2019** au

TC Cap on line

13, Rannerwee

L-8334 Capellen

Tel. 621 156 581/Fax 26 30 05 07

alfred.pordan@tccaponline.lu ou info@tccaponline.lu

Signature: